

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7446810601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/3268400>

Cette annonce a été mise en ligne le **5 mars 2026** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN
COMMUN BELLOIN – MENAN

Société civile au capital social de 12.930 €

Le Hêtre

BRAIN-SUR-LONGUENÉE

49220 ERDRE-EN-ANJOU

RCS ANGERS 405 045 675

Une assemblée générale extraordinaire du a approuvé, la
sortie de la société et la démission des fonctions de gérant
de Monsieur BELLOIN Jean-Luc et la transformation du
GAEC BELLOIN – MENAN en GROUPEMENT FONCIER
AGRICOLE, à effet du 1er avril 2026, présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile

Statut particulier : Groupement Foncier Agricole

Objet : la propriété, la gestion, l'administration et la
location uniquement de tous immeubles et droits
immobiliers à destination agricole composant son
patrimoine ; l'acquisition, la gestion par bail et par tous
modes de faire valoir, sauf en faire valoir direct, de tous
immeubles à destination agricole ; et généralement toutes
opérations pouvant se rattacher directement ou
indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne
modifient pas le caractère civil de la société et soient
conformes à la législation régissant les groupements
fonciers agricoles.

Dénomination : LE HETRE

Siège : Le Hêtre – BRAIN SUR LONGUENEE 49220
ERDRE-EN-ANJOU

Capital : 8.640 euros

Apports : Biens mobiliers et immobiliers et numéraire

Durée : 99 ans

Gérants : Monsieur BELLOIN Antoine, demeurant au lieu-
dit « Le Hêtre » à BRAIN SUR LONGUENÉE – 49220
ERDRE-EN-ANJOU

Clauses d'agrément des cessionnaires de parts sociales :
oui - agrément donné par l'assemblée générale
extraordinaire.

La Gérance

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David CANTARERO
Directeur de Médialex